

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1154/SAAT/PERS portant nomination du Chef du Service d'Etat de l'Aviation civile

n° 1154/SAAT/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
27 novembre 1968

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1969

Date du numéro
25 janvier 1969

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1° — M. Charles Le Cochenec est, pour compter du. 1 novembre 1968, nommé Chef du Service d'Etat de l'Aviation civile du Territoire Français des Afars et des Issas. Art 2 La présente décision sera publiée, communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Pour le Haut-Commissaire et par délégation : .Le Haut-Commissaire adjoint, signé : André MARTIN-DELAHAYE.